

Négociation salariale 2025 chez Renault, la direction générale vous entendra-t-elle ?

Une année de réussites :

Après Scénic E-Tech Electric, Renault a remporté à deux reprises le prestigieux prix de la "Voiture de l'Année" avec un double prix pour R5 E-Tech et R5 Alpine. Le nouveau master lui aussi a été élu Van de l'année. Des succès qui confirment l'engagement et le savoir-faire des salariés du groupe. Des succès qui doivent maintenant se transformer en succès commerciaux en 2025 !

D'un point de vue économique, Renault va bien et les chiffres du premier semestre 2024 le prouvent. Chiffres qui sont sur la même trajectoire pour le deuxième semestre !

Une inflation en baisse :

Le niveau d'inflation retenue à fin 2024 est de 1,2%. Une inflation qui se stabilise mais une inflation qui pèse toujours sur le pouvoir d'achat des salariés. L'alimentation et l'énergie étant encore les postes les plus pénalisants.

Nos revendications CFDT



- Comme en 2024, la CFDT exige la non-différenciation entre sous-groupes d'emplois : Il est essentiel d'éviter toute discrimination entre les sous-groupes au sein des non-cadres. Les composantes de rémunération doivent être identiques pour tous pour les catégories ABCDE. Ne recréons pas les filières !



- Un budget NAO 2025 permettant de garantir, pour les non-cadres, des augmentations générales (AGS) et des promotions individuelles (AI), avec un minimum de 50 € pour préserver les bas salaires. La répartition des promotions devra être similaire à celle de 2024. Chaque entité pouvant adapter ce budget à ses spécificités.



- Une revalorisation salariale adaptée, prenant en compte non seulement l'évolution des prix, mais aussi l'investissement des équipes dans les réussites récentes du Groupe Renault.



- La poursuite de traitement des écarts en matière d'égalité salariale entre les Femmes et les Hommes.



- La CFDT demande que les droits liés à l'ancienneté soient maintenus lors des évolutions professionnelles au sein des différentes classes d'emploi pour les non-cadres.



- Revalorisation des primes de performance : La CFDT revendique le maintien et la revalorisation des primes de performance pour les non-cadres, avec un premier palier fixé à 400 €.

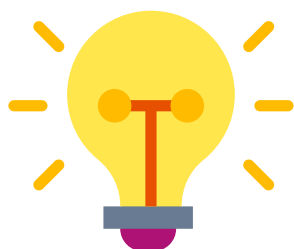


- La CFDT demande une part variable équitable, versée en avril à 100% des cadres, avec un dépassement de 100% pour récompenser les bons résultats du groupe et l'engagement des équipes dans la performance globale de Renault.



- La CFDT demande la revalorisation des rampes de lancement pour les jeunes cadres sans révision salariale, afin de garantir l'égalité de traitement.

En conclusion :



Pour 2025, la CFDT revendique une NAO équitable, valorisant pleinement les efforts des salariés.

La CFDT réaffirme sa détermination à défendre les droits et aspirations de tous les salariés au sein du Renault Groupe, avec pour priorité la justice sociale et la reconnaissance du travail accompli.



**RETROUVEZ-NOUS SUR LES
RÉSEAUX SOCIAUX**